COMITE REGIONAL de NATATION
du LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports – Parc Club du Millénaire, Bât 31
1025 avenue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 🖷 : 04.67.82.16.86 - **E mail** : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Procès verbal du Comité Directeur du 20 octobre 2007 à Montpellier.

Etaient présents le Matin
Les Membres du Comité Directeur :
Mesdames A.SARRUS, N. MIALANES et AM AGEL.
Messieurs G.VERNEREY, R. AZAM, H. GASTOU, M. CRUBELLIER, JP. BRUNETON, R. LAGRAVE, G. NURIT, M. PRECLOUX, R. GIL, Y. JARROUSSE, C. RICOME, R. PFISZTER et J. VAYEUR.
Les membres invités : Messieurs T.JAMET (CTS), J. BRITTO (CTS) et D. TRAIN (Président du CD du Gard), Madame Nelly BRISSY (Secrétaire du Comité)
Etaient excusés :
Mesdames F. JARROUSSE, V. LAUNE, K. LAFFONT, L. CRUBELLIER
Messieurs JM APPENZELLER, C. BAUER, JP. CHAFES, M. MELLOUK, J. GINE, P. LAUNE, J. TUSET, C. GUITTON,
Les membres invités : A. RIFF ou R. MARTINEZ

Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.
La séance est ouverte à 9 h 35 sous la Présidence de Mr VAYEUR, Président du Comité Régional, assisté de Mr LAGRAVE Secrétaire Général.

1.- P.V. du Comité Directeur du 31 mars 2007

Suite à l'intervention de Mme A.M. AGEL, les deux paragraphes ci-dessous seront modifiés :
Pôle espoir régional de Font-Romeu (terminologie)
Questions concernant les réunions du Comité Directeur (Décisionnel)
Des efforts sont à faire afin, soit d'organiser la réunion du CD le matin, soit sur la journée avec le même quota (beaucoup d'absences constatées l'après-midi au cours des derniers CD).
Adopté à l'unanimité des présents.

Adopté également à l'unanimité, les comptes-rendus des réunions des Présidents de club des 31 mars 07 et 2 juin 07.

2.- Informations Diverses par le Président

2.1. Sportifs de la région :
Le Président adresse ses félicitations et remerciements à tous les sportifs de la Région Languedoc-Roussillon, qui ont brillamment défendus nos couleurs dans les différentes épreuves Mondiales, Européenne et Françaises.
2.2.- Classement National des clubs :
En cours de réalisation, sera transmis dès lundi à la FFN.
2.3.- Commission Mixte UNSS/FFN du 19/10/2007 :
Délégation régionale : R. LAGRAVE, Anne SARRUS
T. JAMET tient à préciser qu'il n'a pas été personnellement invité cette année à participer (en tant que CTS Coordonnateur de Natation) à cette commission, mais a tout de même transmis avant cette réunion un mél au service régional UNSS pour faire quelques propositions au nom du CR Natation, ainsi qu'à Jacques GAY présent à cette réunion (la plupart de ses propositions ont cependant été suivies). Aussi, il tient à signifier son étonnement concernant le « choix » des invités effectué cette année par le service régional : Il semblerait qu'aient été invité à cette réunion de la

commission mixte, d'une part des représentants de clubs de la région possédant des « sections sportives », et Anne RIFF en tant que responsable du Pôle Espoir de Natation de Font-Romeu (Anne SARRUS présente à cette réunion, confirme les propos du CTS).
Décision principale (dans l'attente du compte-rendu officiel des responsables du service régional UNSS) : Le championnat régional d'Académie aura lieu à Narbonne (ou Montpellier si Narbonne indisponible) le 23 janvier 2008.
Thierry JAMET tient enfin à préciser, qu'il représentera (suite à l'invitation qui lui a été personnellement transmise) le CR Natation à la réunion de la commission mixte FFSU/FFN qui aura lieu le mardi 13 novembre prochain au siège de la FFSU
2.4.- Information organisations 2007/2008 (Rappel) :
- Les Championnats de France Universitaire de Natation et de Water Polo seront organisés à Nîmes du 7 au 9 mai 2008 par la FFSport U
- Le Tournoi qualificatif aux Championnats d'Europe de Water Polo se déroulera du 4 au 6 janvier 2008 à Antigone Montpellier.
- La Coupe de France des Régions Minimes et Cadets à Antigone Montpellier les 9 et 10 mai 2007-11-06
2.5.- Commission Mixte FFN/FF Sport Universitaire :
Réunion le 13 novembre 2008 à 9 heures 30 au siège de la FFSU.
Délégué FFN : Monsieur Thierry JAMET
2.6.- Natation Estivale :
a) Organisation de la Coupe de France des Régions d'été
Année de l'organisation : 2009 ou 2010 – Réponse finale lorsque le Comité Directeur fédéral entérinera la décision des lieux 2009.
A ce jour, seuls QUILLAN et SALINDRES ont déclaré leur « candidature ». Le Comité, selon, les capacités matérielles des candidats à l'organisation de cette coupe de France (regroupant une population minimum de 500 personnes) effectuera un choix le plus cohérent, le plus neutre, en fonction des règles de sécurité …
Ce que nous avons toujours fait !
b) PV de la commission du 06/10/2007 en annexe.
2.7.- Natation Eau Libre :
- Candidature de Lodève pour les organisations suivantes :
Championnat de France du 10 Km
Championnat de France du 5 Km
Le 5 Km contre la Montre
Le contre la montre ''par équipe''.
Championnat de France du 25 Km
- Sète organisera les Championnats d'Europe 25 km.
2.8. Note de la DTN concernant l'interprétation à donner à l'Article 6.4 du Règlement FINA
2.9.- Equipement de Water Polo :
Proposition d'achat d'un appareil portable pour gestion des matches de Water Polo.
Accepté à l'unanimité.
2.10.- Congrès de St Malo :
Idem dernier P.V.
2.11.- Inauguration du Complexe Nautique NEMAUSA à Nîmes du 19/10/2007 :
En présence de M. FILLON (Premier Ministre), de Mme BACHELOT (Ministre de la Santé et des Sports), de M. FRECHE (Président de la Région LR), de M. le Maire de Nîmes et des élus de l'Agglomération, de M. LUYCE (Président de la FFN), de M VAYEUR (Président du Comité Régional), de M . ROUX (Président du NC Nîmois) M. MURCIA (Président de l'AS St Gilloise), des membres chargés de l'organisation des Championnats de France Open en bassin de 25m des 7, 8, 9 décembre 2007….
Pour les Championnats de France en bassin de 25 m, le Docteur JARROUSSE sera le Médecin délégué F.F.N. Il tient à préciser qu'il assurera cette fonction à la double condition :
a) Que les Pompiers et SAMU soient informés de cette manifestation.
b) Que sur place soit assuré un service médical minimum.
Mme JARROUSSE, sera quant à elle déléguée au dopage.
2.12.- Encadrement de nos sélections :

Attendre les critères de sélection et les éléments d'information concernant la modification des termes de la Commission de Sélection Natation Course (CSNC)
2.13.- Informations fédérales : par Gérard Nurit
- Le logiciel Water Polo est terminé.
- Le Logiciel Natation Synchronisée sera remis à St Malo.
- Le logiciel de Natation Course sera remis ultérieurement (prise en compte de données supplémentaires).
- Le logiciel de Haut Niveau a été livré, mais peu de sportifs l'utilisent.
- La F.F.N. (département Informatique) ouvre des sites gratuits pour les départements et régions qui le souhaitent (prendre contact avec M DUPAS)
2.14.- Coupe de France des Régions « Minimes-Cadets 2008 :
Le Comité Régional a reçu le cahier des charges pour l'organisation de la Coupe de France des Régions « Minimes-Cadets » à Montpellier. La participation d'une équipe Natation Synchronisée régionale est assurée.
De la même manière, suivant l'avis de la CSNC, le CR présentera une équipe complète cette année (Minimes et Cadets) en Natation course.
11 heures 15 Départ de M. JARROUSSE obligation familiale.
2.15.- Championnats de France Minimes et Cadets 2009 :
Proposition de la FFN d'organiser ces championnats en Languedoc Roussillon. Le Président prendra contact ave la ville de Narbonne. TJ rappelle qu'en période estivale, il n'est pas toujours évident de disposer des piscines, et que le problème des hébergements sur Narbonne risque de se poser (2000 à 3000 nageurs et entraîneurs à héberger, sans parler des accompagnateurs, dirigeants, et parents de nageurs qui suivent ces catégories).
2.16.- Liste FFN 5 :
Historique de la méthodologie adoptée par les CD et appliquée à ce jour :
Avoir au moins un officiel par département. Seul l'Hérault et la Lozère ne compte pas d'Officiel FFN pour officier lors des compétions régionales et hors régions
Aude : M. Gérard NURIT, Gard :M. Daniel ANGOT, Pyrénées Orientales : M. Robert GIL. M. Claude CAMPAGNE ayant été coopté, reste un poste à pourvoir.
Suite appel à candidature, (PV du 15/09/2007) - 4 dossiers de candidature ont été reçus (Mme SARRUS, MM. JANIN, RIERA et VERNEREY).
Interventions de :
Gérard NURIT : s'étonne que les commissions départementales et régionales n'aient pas donné leur avis. Aussi, il ne participera pas au vote
Le Président : suite à décision lors du CD du 15/09/2007 – le Secrétaire Général à transmis l'avis de candidature (2 fiches FFN) dans l'urgence, aux Présidents des Comité Départementaux pour suite à donner.
Richard LAGRAVE : propose la candidature d'Anne SARRUS.
Le Président : Signale suite aux délibérations approuvées en CD comme mentionné ci-dessus nous devrions respecter la méthodologie appliquée. La candidature de Monsieur RIERA devrait représenter l'Hérault.
Résultats du vote : 15 votants
6 contre la candidature de M. RIERA – 1 abstention – 8 pour. C'est donc M. RIERA qui sera proposé sur la liste officiel FFN5.
2.17.- Commission Emploi : Réunie le 8 octobre 2007 pour statuer sur les postes de Melle Audrey LACAZE et de Mme Nelly BRISSY (PV remis aux membres émettant un avis favorable quant à la création d'un troisième emploi). S'ensuit cependant une discussion :
Sur le poste de Melle Audrey LACAZE :
M . LAGRAVE et RICOME s'interrogent sur la nécessité de la création de ce nouvel emploi et souhaitent que le président définisse les fonctions de Melle Audrey LACAZE dans le cadre du Comité.
Le Président : précise le poste actuel de Melle Audrey LACAZE en contrat d'apprentissage cadre et donne son avis identique à celui de la commission de :

a) Proposer à Melle Audrey LACAZE, si elle ne trouve pas de travail mi-novembre après le passage de son examen, un contrat d'aide à l'emploi du 1 décembre 2007 au 30 novembre 2008 (contrat aidé d'un an renouvelable un an).

b) Etablir une fiche de poste pour développer notre comité et afin de parfaire ses connaissances.

Pour seconder la directrice administrative de l'ERFAN et responsable administrative du comité, avec comme fil conducteur de :

a) Continuer l'audit des besoins des dirigeants en matière de formation et le Diagnostic territorial (cartographie des clubs, base de données …)
b) Aider à la mise en œuvre de l'Ecole de Natation Française et des brevets fédéraux…
c) Mettre en place le financement OPCA du plan de formation annuel.
d) Développer le Projet « Nager Grandeur Nature » et « Santé »
e) Organiser et gérer les événementiels (lieux, collectivités/clubs, ressources humaines, logistique, intendance, communication/marketing, sécurité, partenariats …) »
f) Développer la communication et trouver des partenaires….

Richard LAGRAVE : Albane BOSC n'est pas la responsable du comité.
Le Président : Je ne vois pas qui connaît mieux le fonctionnement de notre comité.
Mrs LAGRAVE et RICOME semblent ne pas avoir été convaincus.
Passage au vote : -13 voix pour 2 abstentions – Adopté.
Sur le poste de Mme Nelly BRISSY :
M. Richard LAGRAVE souhaite que Mme Nelly BRISSY se voit confier des tâches nouvelles.
M. Jacky VAYEUR : précise d'une part que Mme Nelly BRISSY, secrétaire du comité, s'investit progressivement dans la vie active du comité et ce, en collaboration étroite avec Mme Albane BOSC responsable administrative. Elle gère à ce jour le dossier « Licences et transferts », est prête à assumer la gestion des compétitions …
D'autre part dans le cadre du développement des activités du comité dans le domaine des formations fédérales, ENF…
Confirmation de M. Thierry JAMET qui évoque les perspectives en matière de formations initiales et continues des cadres (BP, formations fédérales, formations continues, CAEP MNS …..). De fait, il tient à préciser que selon lui les 3 dossiers n'auraient pas dû être « traités » séparément. En effet, les missions des trois cadres sont amenées inexorablement à évoluer, s'agissant notamment de celles d'Albane dans la secteur de la formation, et dans le très court terme. Dès lors, celles de Nelly et Audrey devront évoluer également.
Suite à ces précisions, approuvées par les membres de la commission formation, la situation de Nelly BRISSY est passée au vote….
Le contrat CDI à mi-temps proposé à Mme Nelly BRISSY est adopté à l'unanimité des présents.
2.17.- Les formations BEESAN et autres : par Thierry JAMET
Une fois de plus, TJ tient à rappeler la situation sur le plan des formations :
Concernant tout d'abord le BEESAN, il existe pour la présente saison sportive, 3 formations préparant à l'examen final du BEESAN modulaire dans la région.

a) L'une assurée par le CREPS de Montpellier, et fait objet d'une convention DRDJS avec le CR de Natation, pour mettre en œuvre les interventions pédagogiques au moyen de son ERFAN (partenaire/sous traitant), c'est à dire des cadres formateurs de l'ETR coordonnée par Thierry JAMET.
b) Une autre assurée par l'UFR STAPS de Montpellier qui prépare les licences Fac option Natation à l'examen (convention DRDJS/UFR STAPS)
c) Une dernière enfin, assurée par IRFEMSA de la FNMNS régionale, qui fait l'objet d'aucune convention avec les services de la DRDJS.

Remarque : Il tient à préciser que sans la concurrence de la F.N.M.N.S (formation dans le département des PO), une autre formation aurait pu voir le jour sur l'antenne du CREPS de Font Romeu (PO). Faute des candidatures suffisantes, celle-ci n'a finalement pas été « ouverte »…..
Aussi, il faut bien comprendre que l'ERFAN est partenaire du CREPS de Montpellier, mais ne conduit à proprement parler aucune formation BEESAN dans la région.
D'autre part, le BEESAN risque de disparaître pour être remplacé, sans doute dès la rentrée prochaine, par le Brevet Professionnel des activités aquatiques (BP – formation plus lourde donnant moins de prérogatives aux futurs ''MNS''). Il conviendra de se poser la question de l'intervention de l'ERFAN et des cadres de l'ETR sur la préparation à l'examen de ce futur diplôme, qui ne préparera plus nos candidats FFN, à l'exercice de la profession d'entraîneur, voire d'enseignant…..

En conséquence, le Comité Régional et son ERFAN vont devoir très rapidement se tourner vers ses nouveaux diplômes fédéraux (prérogatives entraînement et enseignement) et mettre en place de nouveaux dispositifs de formation et d'examens les sanctionnant.
Sans compter sur la mise en place des nouveaux tests de l'ENF, et la formation continue de nos cadres fédéraux (stages, CAEP, stages fédéraux spécifiques).
Bilan : Par voie de conséquence, les missions prévues initialement pour le cadre d'emploi d'Albane BOSC vont vite évoluer, l'obligeant soit à se détacher progressivement de ses responsabilités administratives, soit à être aider pour assurer et assumer l'ensemble du fonctionnement. En d'autres termes, le dossier emploi précédemment évoqué, ne pouvait donc pas être traité au cas par cas, mais bien dans sa globalité.
Aussi, le CTS confirme que le précédent dossier emploi aurait dû être ainsi proposé :
« Qui est contre, qui s'abstient, qui est pour » le projet de la commission emploi (étude sur les postes d'Audrey LACAZE et Nelly BRISSY).
Seul Richard LAGRAVE fait part de son désaccord sur l'analyse et la conclusion de l'exposé du CTS Coordonnateur.
2.18.- Pôle espoir régional de Font Romeu :
Discussions au sujet du :

a) Courrier concernant le Point 2.7. du PV du CD du 15/09/2007 adopté ce jour, à transmettre à Anne RIFF.
b) Courriel d'Anne RIFF daté du 29/10/2007 (14h42) adressé à MM FAUQUET, DUMOULIN, MARTINEZ, VAYEUR et Cci, suite à l'échange téléphonique du 24/09/2007 entre A.RIFF et le Président où il est question : de versements sur l'ancien compte, de deux cartes de crédit sur le compte ''d'A. RIFF pole Espoir'' et au sujet de la gestion de l'emploi CAE de « Sébastien DELALANDE » personnel embauché par le comité régional, pour formation et aide au pôle Espoir de Font Romeu. Notons que toutes les décisions, concernant le pôle Espoir sont prises par Mme A. Riff, qu'aucune démarche n'est entreprise pour demander avis au Comité Régional avant de les réaliser.

Anne Marie AGEL propose que face à la réalité, ''problèmes relationnels'', il soit procédé à une réunion des responsables de la gestion du Pôle Espoir en présence du DTN ou son adjoint et d'un représentant de la FFN.

3.- Préparation de l'AG Extraordinaire et Ordinaire annuelle 2007

3.1.- Préparation de l'AG Extraordinaire :
Modification des statuts du Comité Régional de Natation Languedoc-Roussillon, conformément aux dispositions adoptées à l'unanimité par les membres de l'A.G. de la F.FN réunis à Marseille les 14 et 15 avril 2007.
Principale modification : Dès les AG régionales de 2008, la parité devra être respectée dans la composition des Comités Directeurs.
3.2.- Préparation de l'AG Ordinaire Annuelle :
3.2.1.- Présentation des rapports :
Les « Rapport de la Commission Natation Course, Rapport de la Commission Water Polo, Rapport de la Commission Natation Synchronisée, Rapport de la Commission Natation Estivale, Rapport de la Commission Natation Eau Libre, Rapport de la Commission des Officiels » seront transmis tels quels aux Présidents des clubs convoqués en AG régionale du 17/11/2007 à Nîmes.
Adoptés à l'unanimité.
3.2.2.- Commission des Récompenses :
a) Récompenses fédérales de la saison 2005/2006 pour remise à l'AG 2007
Diplôme de Reconnaissance :
Monsieur BAUER Christian de l'ASPTT Montpellier
Monsieur TRAIN Dominique, Président du Comité Départemental du Gard
Médaille de Bronze :
Monsieur BALLARIN Jean Michel de Quillan
Médaille de Vermeil :
Mademoiselle BARON Esther de Canet Natation 66
Madame VAYEUR Viviane du CN Béziers Méditerranée
Médaille d'Or :
Monsieur GAY Marceau.
b) Récompenses régionales de la saison 2006/2007 pour remise à l'AG 2007

Titre	NOM	Prénom	Club	Bronze (14)	Argent (8)	Vermeil (4)	Or (2)
Madame	ABEILLON	Magali	Alès CNCA	2007			
Madame	BOURREL	Marie-Paule	CN MONTREAL	2007			
Madame	DUNYACH	Lucie	Perpignan RON	2007			
Monsieur	FERRON	Fabien	CN Lunel	2007			
Monsieur	FROMENT	Gabriel	Nîmes NC	2007			
Madame	GRANDGIRARD	Christine	ASPTT Montpellier	2007			
Monsieur	JAOUL	Laurent	CN Le Vigan	2007			
Monsieur	LACOME	Philippe	AN St Gilles	2007			
Monsieur	MICHEL	Gilles	Atlantie St Chely Apchet	2007			
Monsieur	PACOU	Yves	Perpignan RON	2007			
Madame	QUINTANA	Sylvie	ASPTT Montpellier	2007			
Monsieur	SINE	Yoann	AN St Gilles	2007			
Monsieur	TESTE	Olivier	Nîmes NC	2007			
Madame	TRUQUET	Michèle	C.D. Pyrénées Orient.	2007			
Madame	CRUBELLIER	Christiane	Clermont l'Hérault	1999	2007		
Monsieur	CADILHAC	Henri	Montpellier ASPTT	2002	2007		
Monsieur	GAYRAUD	Jacques	Montpellier UC	2002	2007		
Monsieur	LOPEZ	Bernard	Béziers CNB	2002	2007		
Madame	BAUDOT	Michèle	Canet 66	2003	2007		
Madame	BERNARD	Nathalie	Montpellier PN	2003	2007		
Madame	BOSC	Albane	CRNLR/CN Béziers	2003	2007		
Monsieur	MICHEL	Alain	Alès CNCA	2003	2007		
Monsieur	LEPINOY	Patrick	DC Sètois	1994	1999	2007	
Madame	LAUNE	Valérie	Mende EMN	1995	1999	2007	
Monsieur	VENGUT	Pascal	Laudun	1995	1999	2007	
Monsieur	DUMOUTIER	Eric	Bagnols SOB	1996	2000	2007	
Monsieur	MARTINEZ	Richard	CTN Pôle FR	1980	1993	1999	2007
Monsieur	PFISZTER	Roland	Montpellier UC	1991	1993	1999	2007

Base de calcul du profil : Proposition par les clubs pour le Diplôme de Reconnaissance, puis 4 ans de Bronze pour être proposé Argent, 8 ans d'Argent pour être proposé Vermeil, 8 ans de Vermeil pour être proposé Or. Adoptées à l'unanimité.

3.2.3.-Propositions des récompenses fédérales de la saison 2007/2008 à communiquer à la Fédération pour décision finale à l'AG fédérale de mars 2008 avant le 10 novembre 2007 :

	Nom	Prénom	Club	Diplôme	Bronze	Argent	Vermeil	Or
1	SARRUS	Anne	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	X				
2	GIL	Robert	CANET 66 NATATION	X				
3	RANC	Joseph	MONTPELLIER PAILLADE	X				
4	LAFFONT	Jean Jacques	CN CASTENAUDARIEN	X				
1	CUQ	Didier	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	1996	1998			
2	CAMPAGNE	Claude	NAUTIC CLUB NIMOIS	1998	2000			
4	TUSET	Jacques	MONTPELLIER AGGLO.NATATION U.C	1999	2001			
3	CRUBELLIER	Marc	DAUPHINS DE CLERMONT	2002	2004			
2	OFFREDI	Jacky	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	1991	1994	1998		
1	AUDOURENQ	Roger	ASPTT MONTPELLIER	1990	1995	1999		
3	VENGUD	Pascal	LAUDUN LAC	1993	1997	2001		
1	LAUNE	Philippe	EVEIL MENDOIS NATATION	1991	1993	1997	2003	
2	BRITTO	Joseph	DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	1981	1989	1999	2005	
3	NURIT	Gérard	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	1990	1996	2001	2007	
1	MARTY	Robert	CERCLE NAGEURS BITERROIS	1973	1975	1979	1991	1999
2	JARROUSSE	Françoise	MONTPELLIER AGGLO.NATATION U.C	1983	1986	1990	1996	2004

Adoptée à l'unanimité. A Saisir sur Extranat dès lundi 22 octobre 2007.

3.2.4.- Ristourne sur l'exercice 2006/2007 :

Ristourne aux clubs organisateurs de compétitions régionales d'un montant de 2500.00 €, réalisées sur la base de 200.00 € pour les circuits régionaux et de 300.00 € pour les championnats régionaux, sauf pour la Natation Synchronisée (400 €).

HIVER	2006 / 2007
Interclubs T.C. Montpellier Antigone	200.00 €
1er Circuit Régional à Beaucaire	200.00 €
2e Circuit Régional à Antigone	200.00 €
3e Circuit Régional à St Cyprien	200.00 €
Championnats Régionaux benjamins à Alès	300.00 €
Coupe de France à Montpellier	0.00 €
Compétition des Maitres à Beaucaire	0.00 €
Interclubs PBM à Alès	200.00 €
Championnats France Sport Adapté à Antigone	0.00 €
Meeting de classement à Béziers	300.00 €
Autres	0.00 €
ETE	
Interclubs TC, B, M, C à Quillan	200.00 €
Championnats Régionaux été à Bédarieux	300.00 €
NATATION SYNCHRONISEE	
Coupe Promo IR à Nîmes	400.00 €

Reste à trouver une solution pour le Water Polo.
Mesures adoptées à l'unanimité.

3.2.5.- **Ristourne sur les licences saison 2006/2007**

3.2.5.1. - Ristournes sur les ressources ''licences'' aux Comités Départementaux

D'un montant de 3850.83 € (voir tableau en annexe jointe), cette ristourne est calculée en fonction de la politique ''licence'' avec pourcentage régional pour la gestion de l'activité sportive.

AUDE	470.50 €
GARD	1 347.67 €
HERAULT	1 242.50 €
LOZERE	183.00 €
PYRENEES ORIENTALES	607.17 €
TOTAL	3 850.83 €

Adoptée à l'unanimité.

3.2.5.2.- Ristourne sur les ressources ''licences'' aux clubs

Proposition exposée par le Président d'un Montant global de 6066.50 € (voir tableau en annexe jointe)

Cette proposition se veut expérimentale et incitative, en ce sens que la ristourne qui ne repose que sur la part régionale doit permettre aux clubs de licencier progressivement de nouveaux adhérents, et cela dès la saison 2007/2008.

Une comparaison entre les licences enregistrée au 15 novembre 2006 et déposée au 15 novembre 2007 nous permettra de vérifier le bien fondé de cette ristourne.

- adoptée à l'unanimité.

3.2.6.- Coupe de France des Régions Benjamins :

Proposer une aide financière aux comités départementaux qui participent à cette épreuve. Forfait pour le déplacement de la sélection d'un montant de 800.00 €

Adoptée à l'unanimité

3.2.7.- Renouvellement partiel du parc informatique :

Les comités départementaux assurent la gestion sportive des compétitions ainsi que la gestion administrative. A ce titre, il est décidé à l'unanimité de fournir un ordinateur portable à chacun des comités départementaux pour remplir ces fonctions (mutualisation des moyens).

4.- Questions diverses : Néant

5.- Vœux à proposer en AG :

5.1.- du NC Nîmois : Que les clubs reçoivent les calendriers sportifs régionaux avant le 15/09 de chaque année.

5.2.- ASPTT Montpellier : Prévoir un retour financier en faveur des sportifs de la région qui par leurs résultats permettent à la région d'être mieux connue.

5.3.- CN Font Romeu : Pour une licence Loisir à 10 €

Ces vœux seront présentés à l'Assemblée Générale du 17/11/2007 à Nîmes.

L'ordre du Jour est épuisé La séance est levée à 17 heures 15